

TOUTAINVILLE



Bulletin communal n° 8
Septembre 2024

EDITORIAL

Chères Toutainvillaises, Chers Toutainvillais,

Voici notre huitième bulletin municipal qui j'espère vous apportera des renseignements précis avec des vues sur nos différentes manifestations passées. Celui-ci est distribué par les conseillers municipaux et non par la Poste d'autant plus que nous avons effectué notre adressage récemment.

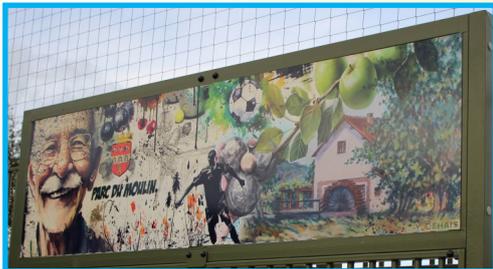


Ce changement d'adresse, devenu désormais obligatoire pour chaque commune, a pu vous perturber au vu des modifications à effectuer auprès de vos organismes et fournisseurs, le secrétariat de mairie peut vous aider à accomplir celles-ci, si besoin.

Les panneaux de rues sont en cours d'installation par nos employés communaux et l'équipe municipale. Les numéros de rues, achetés par la commune, qui n'ont toujours pas été pris par vos soins, vous seront déposés dans vos boîtes aux lettres. Pensez à l'apposer visiblement de la rue.



La reconnaissance de ces nouvelles adresses par les GPS (Google Maps,...) est en cours, permettant ainsi, à l'avenir, d'éviter les problèmes de livraison, la localisation par les services de santé,...



Nous avons inauguré officiellement le 26 avril dernier la création du « Parc du Moulin », ouvert à tous depuis fin octobre 2023, il fait le bonheur des enfants et des parents qui peuvent s'adonner à des activités sportives sur notre city stade, terrain de boules, ou jouer au ping-pong dans un cadre verdoyant.



Deux fresques sont apposées sur ce site. Elles ont été réalisées par l'artiste graphiste Yann DEHAIS de Pont-Audemer, l'une représentant la diversité intergénérationnelle, et l'autre, installée sur le club house du stade, relate l'histoire des 40 ans de notre club de foot communal.

Nous avons planté également des arbustes fruitiers en collaboration avec M. FOURNIER Michel de l'Association Pomologique de Normandie. Un hôtel à insectes a été installé. Deux jardins partagés sont encore disponibles gratuitement pour les habitants, venez en réserver un.



Cet investissement communal d'un montant de 285 460 € TTC, subventionné à hauteur de 79 626 € par l'Etat et de 30 000 € par le Département est notre fierté sur notre mandature. Nous remercions ces financeurs publics, les entreprises, employés communaux et bénévoles de leur implication dans ce projet.

L'animation dans notre village engendre une dynamique que nous souhaitons étendre. Un nouveau commerce est apprécié aussi, il s'agit d'un distributeur de pizzas situé juste à côté du distributeur de produits locaux chemin de la Fièrè.



Bien sûr, l'appui de nos associations et des bénévoles contribue largement à ces impulsions. Nous les remercions très chaleureusement et nous continuerons à les soutenir financièrement. Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à venir nous en parler.

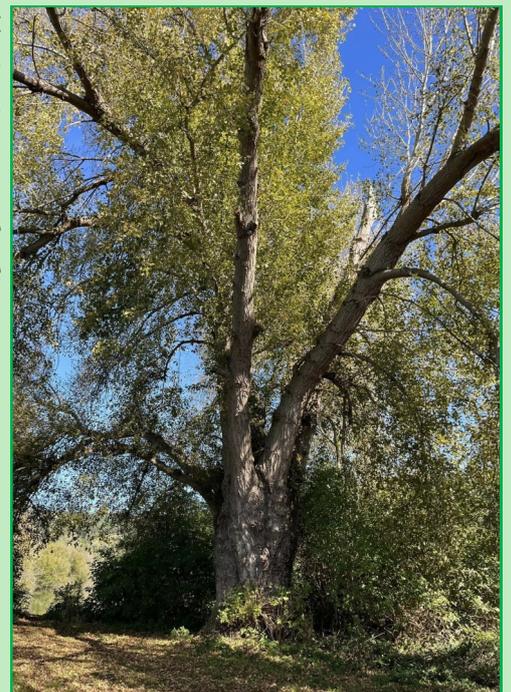
Nous avons à cœur de vous servir et de partager avec vous notre désir du « bien vivre à Toutainville ».
Bonne lecture à vous.

Le Maire, **Bruno BLAS**



Le Dimanche 1er Octobre 2023 se déroulait l'inauguration des nouveaux aménagements de l'Espace Naturel Sensible des Etangs de Toutainville Pont-Audemer.

A cette occasion, la Commune s'est vue décerner le Label « Arbre remarquable de France » pour son peuplier noir.



Le 20 Décembre 2023 avait lieu la **signature de la Charte « Convention Tripartite »** entre la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val-de-Risle (COUREL Francis, Président de la CCPAVR), la Commune de Toutainville (BLAS Bruno Maire de Toutainville) et le Club Nautique de Toutainville (Jean-Marie NEDEAU, Président du Club).

Ce document, valable 10 ans, permet de définir les devoirs et responsabilités de chaque signataire et autorise le Club nautique à occuper et gérer l'espace terrestre et aquatique du plus grand des étangs de Pont-Audemer - Toutainville.

FINANCES

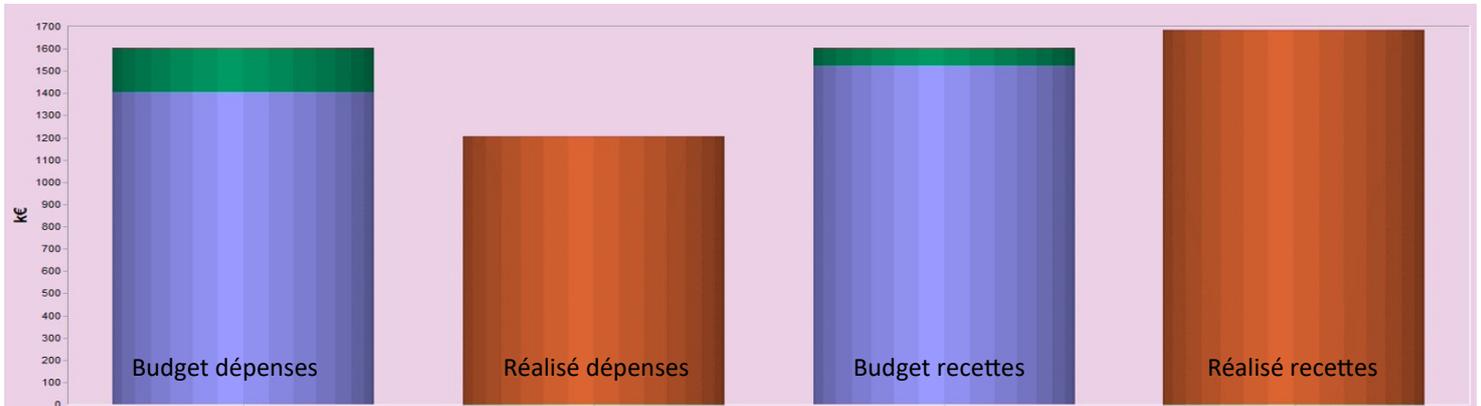
BUDGET



Compte Administratif 2023

Voici une vue synthétique du compte administratif de la commune de l'année **2023**, approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal, où vous retrouverez les dépenses et recettes prévues et réalisées sur la section fonctionnement et investissement.

L'excédent global 2023 s'élève à + 476 662,12 €



Balance générale - DÉPENSES

DEPENSES	BP	R.A.R 2022	Total Budget	Réal.	% Réal.
Total du fonctionnement	1 042 763,34	0,00	1 042 763,34	773 819,90	74,21%
Total de l'investissement	361 763,20	200 000,00	561 763,20	432 441,51	76,98%
Total des dépenses	1 404 526,54	200 000,00	1 604 526,54	1 206 261,41	75,18%

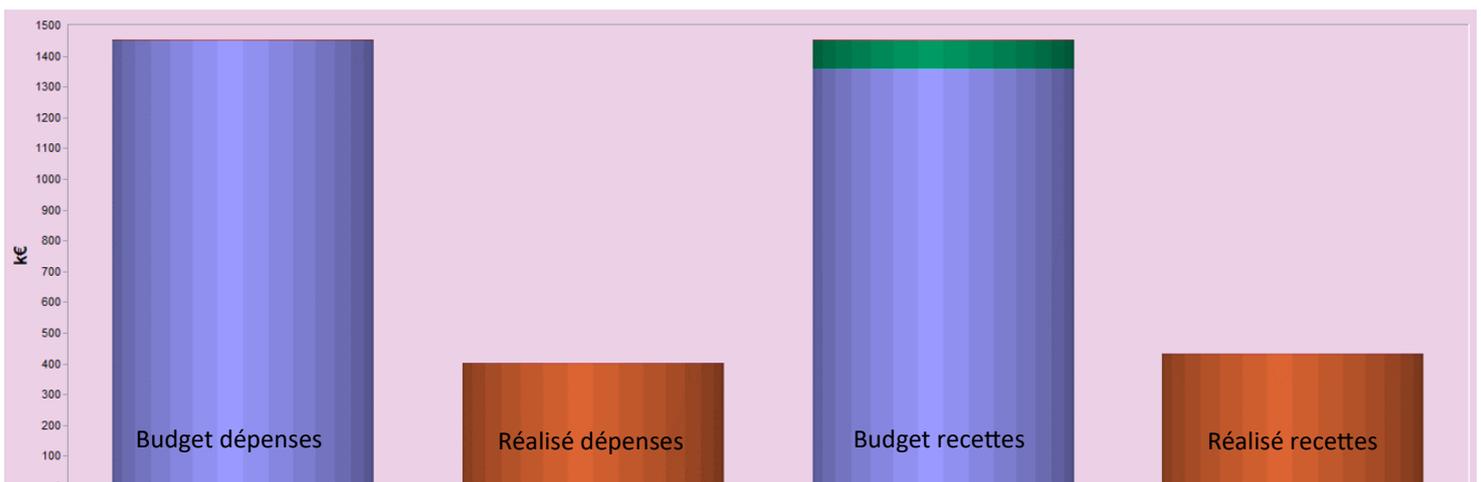
Balance générale - RECETTES

RECETTES	BP	R.A.R 2022	DM/VC	Total Budget	Réal.
Total du fonctionnement	1 042 763,34	0,00	1 042 763,34	1 232 447,54	118,19%
Total de l'investissement	482 137,20	79 626,00	561 763,20	450 475,65	80,19%
Total des recettes	1 524 900,54	79 626,00	1 604 526,54	1 682 923,19	104,89%

Budget 2024

Voté à l'unanimité par le conseil municipal pour la somme de 1 452 872,78 €

Chiffres au 31/07/2024



Balance générale - DÉPENSES					
DEPENSES	BP	R.A.R 2023	Total Budget	Réal.	% Réal.
Total du fonctionnement	1 078 357,78	0,00	1 078 357,78	341 655,08	31,68%
Total de l'investissement	374 515,00	0,00	374 515,00	59 972,50	16,01%
Total des dépenses	1 452 872,78	0,00	1 452 872,78	401 627,58	27,64%

Balance générale - RECETTES					
RECETTES	BP	R.A.R 2023	Total Budget	Réal.	% Réal.
Total du fonctionnement	1 078 357,78	0,00	1 078 357,78	322 733,56	29,93%
Total de l'investissement	280 089,00	94 426,00	374 515,00	108 710,89	29,03%
Total des recettes	1 358 446,78	94 426,00	1 452 872,78	431 444,45	29,70%

Le réalisé est arrêté à la date du 31/07/2024.

Vote des taux d'imposition 2024

Pour 2024, l'Etat a décidé au vu de l'inflation de **relever les bases d'imposition de 3.9 %** ce qui amènera obligatoirement une hausse pour les ménages propriétaires de leur habitation.



Au-delà de cette augmentation, la commune doit voter ses propres taux.

Monsieur le Maire propose de mettre une **hausse d'un demi-point** pour les trois taux à voter ce qui nous donnerait une recette communale de 1 613 € pour l'année.

Depuis 2012, aucune augmentation n'est intervenue ce qui pénalise la commune pour recevoir des dotations forfaitaires supplémentaires de l'Etat qui considère que la commune dispose de fonds propres suffisant.

A la majorité, le conseil municipal a voté les taux ci-dessous :

- ↳ Taxe foncière bâtie de **30.12 % (au lieu de 29.97 %)**
- ↳ Taxe foncière non bâtie de **29.53 % (au lieu de 29.38 %)**
- ↳ Taxe habitation (Résidences secondaires) **8.74 % (avant 8.70 %)**

Plus de taxe habitation pour les résidences principales depuis 3 ans, l'Etat compense à l'euro près dans l'immédiat la commune.

Pour info, la Communauté de Communes Pont-Audemer Val-de-Risle reste au même taux que 2023 pour les ordures ménagères.

Plan national de lutte Frelons Asiatiques à pattes jaunes : La participation financière communale de 50 % de la facture concernant la destruction des nids de frelons asiatiques est toujours maintenue (Délibération du 08/11/2023). Se munir de la facture et d'un RIB pour remboursement en Mairie. Le Département a décidé pour 2024 de continuer aussi l'aide financière de 30 %.



Licences sportive ou culturelle : La commune participe à hauteur de 30 € pour toute licence (sportive ou culturelle) pour tous les enfants de primaire, collège ou lycée (voir conditions en Mairie).



Quoi de neuf à l'école ?



Le 08 Décembre 2023

Les enfants de notre école ont organisé la « **course aux muscles** ».

La somme récoltée a été reversée au Téléthon. Nous les remercions tous pour leur soutien.



Sortie vélo à Pont-Audemer pour les CM1-CM2



Dans le cadre des futures consignes de tri des ordures ménagères, nos élèves ont eu une animation "**Compostage**" afin de les sensibiliser à ces nouvelles habitudes.



Quoi de neuf à l'école ?

Quelques évènements sportifs vécus par tous les élèves de notre école :

Un athlète d'origine tchadienne, Bachir MAHAMAT, qui a participé aux Jeux Olympiques de Rio en 2006 et de Tokyo en 2021, spécialiste du 400 m, est venu présenter à tous les élèves son parcours sportif.



Bachir MAHAMAT, avec les CM1-CM2

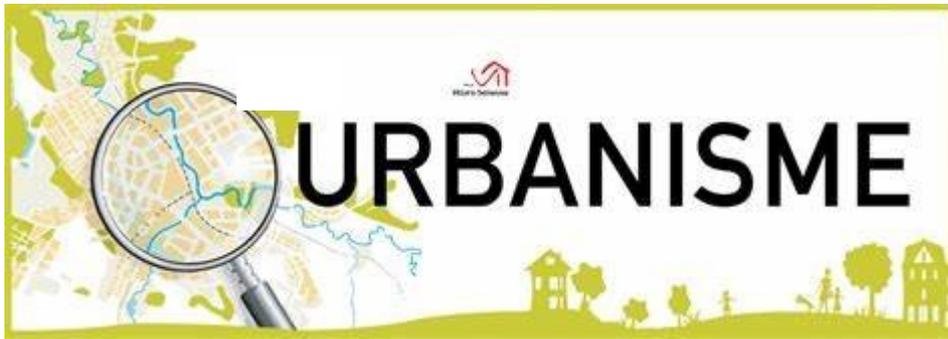
Visite à l'école des mascottes des Jeux Olympiques , les Phryges.



CE1-CE2

Depuis la rentrée des vacances d'hiver, tous les élèves de l'école participent à un cycle "**Savoir Rouler à vélo**". L'objectif pour les plus petits est de maîtriser la bicyclette et son équilibre. Pour les plus grands, ce "savoir rouler" sera validé lors d'une sortie en environnement réel.





Pour les périodes de janvier à juillet, 2024 montre un ralentissement dans les demandes de certificats d'urbanisme et les déclarations préalables par rapport à l'an passé.

<u>Dossiers traités :</u>	De Janvier à Juillet 2023	De Janvier à Juillet 2024
Certificats d'urbanisme	20	14
Permis de construire	2	4
Déclarations préalables	12	8
Permis de démolir	2	1
Autorisation de travaux	1	0

La commune continue son programme de défense incendie sur les secteurs suivants :

En 2023, une borne incendie a été installée à Fine Mare, et en 2024, deux citernes devraient être installées Rue du Roule et secteur du Val Ricard.

Nous vous rappelons que cette couverture est dans le Département de l'Eure à 200 mètres maximum du point d'implantation de la borne à l'habitation ou bâtiments, par voie carrossable. Mais pour certains travaux, comme, par exemple, pose de châssis de toit, ravalement ou modification de façade, changement des huisseries, construction d'un abri de jardin inférieur à 20 m², transformation d'un garage accolé en pièce à vivre, construction d'une piscine couverte ou non, le projet ne sera pas refusé même si absence de défense incendie.

L'autorisation est effective sans défense incendie aussi pour la construction d'un bâtiment annexe si celui-ci est situé à une distance de plus de 8 mètres de tout bâtiment avec une surface inférieure ou égal à 50 m².

Les carports, pergolas, bûcher, charreterie et ce quel que soit leur surface à partir du moment où ils sont ouverts sans création de surface de plancher sont acceptés.

L'implantation de panneaux photovoltaïques sur les constructions annexes tels que carport, pergola sont possibles mais pas sur les garages fermés si la défense incendie n'est pas présente.

Par contre, la défense incendie est obligatoire pour toute pose de panneaux photovoltaïques implantés sur le toit d'un bâtiment clos telle qu'une habitation.

Dans le cadre d'une démolition avec reconstruction même à l'identique, la défense incendie est obligatoire.

Une enquête publique va avoir lieu, prévue en Octobre, sur une durée de 18 mois, relative à la modification majeure du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Nous vous en informerons dès que possible.



MESSES

Eglise Saint Martin - TOUTAINVILLE

- **Judi 31 Octobre 2024** à 18 H 00,
- **Judi 11 Novembre 2024** (heure encore non définie par le diocèse)



Nouveau contrôle technique pour les véhicules de catégorie L

(motos, scooters, trottinettes électriques, quads, voitures sans permis, tricycles à moteur,...)

Le **contrôle technique pour les 2 et 3 roues est obligatoire et s'applique depuis le 15 Avril 2024**. Coût estimé du contrôle : ≈ 50 €. Un arrêté publié au Journal officiel le 24 octobre 2023 a défini le calendrier de mise en œuvre de cette nouvelle mesure en faveur de la sécurité routière :

- Les deux-roues immatriculés avant le 1^{er} janvier 2017 et autres véhicules de la catégorie L doivent passer le contrôle technique avant le 31 décembre 2024. Cependant, si sa première mise en circulation est avant le 15 avril 2024, ce contrôle doit être obligatoirement fait entre le 15 avril et le 14 août 2024.
- Les deux-roues immatriculés entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2019 doivent passer le contrôle technique en 2025.
- Les deux-roues immatriculés entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2021 doivent passer le contrôle technique en 2026.
- Les deux-roues immatriculés après le 1^{er} janvier 2022 doivent passer le contrôle technique dans les 4 ans et demi à 5 années qui suivent leur mise en circulation.



Rappelons que le contrôle technique des voitures, quant à lui, date de 1990.

Permis de conduire dématérialisé

Il s'étend à toute la France depuis le 14 Février 2024. Vous avez la possibilité de l'enregistrer dans l'application **France Identité** et de le présenter dans sa version dématérialisée lors de tout contrôle routier (il ne remplace pas le permis physique mais vient en complément).

Toutefois, vous devez détenir une **carte d'identité physique au nouveau format** (format carte bancaire délivré depuis 2021) pour pouvoir utiliser France Identité.



Le **TIMBRE FISCAL DÉMATÉRIALISÉ** est une modalité de paiement permettant de régler les taxes liées aux démarches administratives, comme une demande de passeport, de titre de séjour, frais de justice, etc. Le timbre est délivré **uniquement au format électronique**. Il n'est pas nominatif, il peut être acheté par une autre personne que celle qui en a besoin pour effectuer une démarche.

Exemples de prix de timbres :

- Carte d'identité perdue ou volée : 25 €,
- Passeport (personne majeure) : 86 €,
- Passeport (personne mineure) : 17 € (moins de 15 ans) ou 42 € (entre 15 et 17 ans),
- Carte ou titre de séjour : 225 €,
- Appel d'un jugement : 225 €.

Où acheter un timbre dématérialisé : sur le site timbres.impots.gouv.fr ou chez un buraliste agréé.



Déménagement de l'Agence

MonLogement27 de Pont-Audemer

Vous pouvez retrouver toute l'équipe en charge de la commercialisation et de la gestion des logements sociaux sur notre secteur au **8, Avenue Georges Pompidou - 27500 PONT-AUDEMER**. Les horaires d'accueil du public sont **du Lundi au Jeudi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H 30 et le vendredi de 8H30 à 12H15 et de 13H30 à 17H**, ou par mail contact-pontaudemer@monlogement27.fr ou par téléphone au **02.32.38.82.82**.

Besoin de refaire vos pièces d'identité ?

Prenez RV à la Mairie de Pont-Audemer, au ☎ **02.32.41.81.47**.



En bref... En bref... En bref... En bref...

**AYEZ LE
BON
REFLEXE**



Pour encourager les propriétaires de chiens à ramasser les déjections, rien de mieux que les distributeurs de sacs hygiéniques. Faciles à utiliser, les sacs ramasse-crottes permettent sans effort de maintenir la voie publique propre.

Pour les maîtres, c'est l'assurance d'agir en citoyen respectueux, sans se salir les mains. Le distributeur de sacs à disposition Rue Maurice Rabasse (près du coiffeur) est pourvu d'une corbeille d'hygiène.



Fleurissement des abords de la Mairie et du Monument aux morts par les employés communaux.

04 Avril 2024 : Visite de Kristina PLUCHET, Sénatrice de l'Eure. Une belle rencontre !



Sylvain GOUFFIER, habitant de Toutainville, entrepreneur dynamique et sportif, a eu le beau privilège de porter la Flamme Olympique, le 05 Juillet 2024, au Havre. Bravo à lui pour cette belle récompense, à la hauteur de son investissement pour le collectif.



Coup de pouce !

Bénéficiez d'une aide
exceptionnelle jusqu'à

70€

Coup de pouce aux ménages eurois aux revenus modestes pour régler leur facture d'énergie.

Pour en bénéficier, il faut :

- exercer une activité professionnelle ou être retraité avec un revenu net mensuel
- entre 1012 € et 1521 € pour une personne seule
- entre 1 012 € et 3 000 € pour un couple.

Montant de l'aide et modalités de versement

L'aide est de 70 euros maximum par foyer.

L'aide sera transmise par virement bancaire dans un délai d'un mois environ (Pour les clients EDF et ENGIE, l'aide est directement versée au fournisseur d'énergie et sera déduite de votre prochaine facture).

Quelles sont les pièces justificatives à fournir ?

- RIB au nom et à l'adresse du demandeur de l'aide ;
- Une facture d'énergie ou d'eau de l'année 2023 (gaz, électricité, bois, fioul, granulés etc.....) au nom et à l'adresse du demandeur de l'aide ;
- Acte d'engagement complété et signé (si vous vivez en couple : signé par les deux personnes) ;
- Pour les salariés : bulletins de salaires des 3 derniers mois. (Si vous vivez en couple : pour les deux personnes) ;
- Pour les retraités : justificatif(s) de ressources ou justificatif(s) du versement de retraite. Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 accepté (Si vous vivez en couple : pour les deux personnes).



Réservé aux personnes âgées

Pour bénéficier de la participation communale mensuelle de 15€, vous devez nous fournir un avis de non imposition ainsi qu'un justificatif de domicile.



Téléphone présence verte : 02 32 23 42 90



Le syndicat vous présente ses excuses pour un dysfonctionnement dans la facturation des redevances assainissement collectif.

En effet en septembre 2024, vous recevrez la facturation 2022 au taux de 2.58€/m³. En janvier 2025 redevance 2023, taux 2.72€/m³.

En septembre 2025, redevance 2024 taux 2.86€/m³.

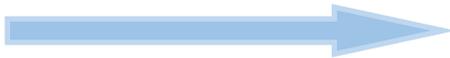
Téléphone syndicat d'eau : 02 32 57 71 11



Les manifestations de la Municipalité



Le 19 Janvier dernier, Monsieur le Maire organisait sa traditionnelle cérémonie des vœux, regroupant les membres de son conseil municipal, les Associations, nouveaux habitants, les diplômés du travail et le personnel communal. Un moment de bilan pour l'année 2023, mais aussi de remerciements avec la mise à l'honneur de Madame PAPON Angélique, Présidente des Associations Tout'1Ptitmonde et Tout1ville & Co et ses bénévoles, pour leur investissement associatif au sein de la Commune.



Le 05 Décembre 2023 : lancement de la marche hebdomadaire. Plusieurs mois plus tard, cette rencontre a toujours autant de succès. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous retrouver tous les mardis à 14 H 00 devant la mairie.



Une balade à la fraiche, organisée par la municipalité, a eu lieu le samedi 29 juin à 18h30. Celle-ci a eu lieu autour des Etangs, suivie d'un pot de l'amitié. Nous remercions les participants et espérons les retrouver pour une nouvelle randonnée à la fraiche l'été prochain.

Commémorations



11 Novembre 2023
Commémoration du 105^{ème} anniversaire de
l'Armistice de 1918



19 Mars 2024: Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



08 Mai 2024 : Commémoration du 79^{ème} anniversaire
de la Victoire du 08 mai 1945



Kenavo Paulo !

Ancien adjoint au Maire, peintre amateur émérite, le top chef de la crêpe bretonne, imitateur hors pair, blagueur, notre ami Jean-Paul QUÉRÉ s'en est allé le 18 Décembre 2023.

Une pensée affectueuse pour toute sa famille, nous n'oublions pas ses talents de fan d'Adamo, sa grande gentillesse et sa bienveillance !



Départs à la retraite



Qui ne connaît pas Monique ? Notre cantinière... notre agent de garderie... et ceci pendant plus de 20 ans... Ça en fait des repas et des enfants à garder tout ça !!! Une belle carrière à s'occuper des enfants de l'école, mais désormais une retraite bien méritée en Mars 2024. Monique est succédée par Sarah, qui a pris ses fonctions en Avril dernier.



Claude fut notre technique agent du 1er octobre 1998 jusqu'au 30 juin 2023. Des compétences, expériences,... Il en avait ! Du sol au plafond, de la haie au gazon, de la brique au silex, rien ne lui résistait.

Claude est succédé par Louis.



Notre factrice, c'était un sourire, un rire, un petit mot gentil... mais après plus de 20 ans de distribution de courrier sur Toutainville, le 23 Avril dernier, notre Nicole a décidé de prendre sa retraite au soleil de Corse.



Merci à notre factrice pour tous ces moments de partage... et si tu repasses par la Normandie, n'oublie pas de venir nous faire ton légendaire « Hello ! ».



Nos seniors

en photos...

Le 15 Octobre 2023, pour la 2^{ème} fois consécutive, le repas annuel de nos aînés, se déroulait au Restaurant La Briquerie d'Equemauville.



Nos seniors

en photos...



Goûter du 07 Décembre 2023



Goûter de Noël

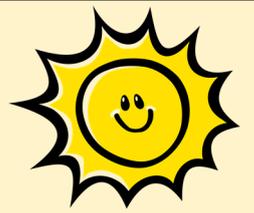


C'est toujours avec un grand plaisir que Monsieur le Maire et les membres du CCAS retrouvent les seniors de la Commune, chaque début de mois, pour un goûter.

A l'occasion de Noël, un panier garni leur est offert par la Municipalité.



Repas d'été de nos seniors



Le 26 Juin 2024, une trentaine d'âinés se réunissaient à la salle bleue pour partager un buffet froid afin de fêter l'arrivée de l'été.

Le club des seniors a repris en Septembre.



Le Téléthon de la Commune



Nos remerciements à Mme BUTA Fernande, qui, a confectionné bénévolement et gracieusement plusieurs sacs, vendus lors et au profit du Téléthon 2023.



Samedi 02 Décembre 2023 : Sous un magnifique soleil mais aussi un grand froid, la Commune de Toutainville organisait son Téléthon 2023 au Club Nautique. La Municipalité remercie tous les partenaires, bénévoles et participants qui ont contribué à cette belle journée de bienveillance et de partage.



Cette manifestation a permis de récolter la somme de 1 749,20 € (dont 500 € d'un de nos partenaires, l'Entreprise RIOU de Bouleville). Nous vous remercions pour votre générosité au profit de cette cause.

Parc du Moulin

20 Octobre 2023

Ouverture du Parc au public



26 Avril 2024

Inauguration officielle du Parc



Plantations au Parc du Moulin

18 Décembre 2023 : Plantation de 15 arbres fruitiers au Parc du Moulin, Chemin de la Fièrè par nos employés communaux et conseillers municipaux. Nous remercions Monsieur FOURNIER Michel, de l'Association pomologique et Monsieur MANSOT Dany pour leur aide.



Tout'1ptitmonde

Tout'1 Ville & Co

La bourse aux vêtements avec une trentaine de tables de réservées.



Dimanche 10 Mars 2024



Lundi 1er Avril 2024 : La traditionnelle **chasse aux œufs** de l'Association, avec la participation de 25 enfants et la visite de Monsieur MAUVIEUX Kévin, Député.



Dimanche 5 Mai 2024 :

Comme chaque année, vous étiez nombreux à participer à cette **foire à tout**, organisée par l'association Tout'1 Ville & Co.

Monsieur James HERIBEL, habitant de la commune, a permis **une exposition de voitures anciennes**.



Foire à tout



Essais automobiles

Le samedi 16 mars ont eu lieu des essais automobiles sur la commune de Toutainville. Les véhicules de rallyes ont fait un circuit chemin du Bois Coquet, du Tir, du Harel et de la Haître. Cet évènement a été organisé par team Jaques Minard.



FC Toutainville : 40 ans !



Le 22 Juin dernier, la Municipalité organisait une manifestation dédiée au Football Club de Toutainville, avec l'inauguration du Club House et les 40 ans du Club communal.



Une fresque, réalisée par Yann DEHAIS, graphiste à Pont-Audemer, ornara dorénavant le Club House du FC.

Elle retrace l'histoire de 40 années de ce club communal.





FOOTBALL CLUB DE TOUTAINVILLE

Le club

en quelques photos :



Nos petits gardiens de but (U7)



Les U9, avec leur entraîneur Joël



Les U11 (maillot rouge), dans les vestiaires du HAC , avant leur entrée sur le terrain en tenant la main des joueurs du HAC .



Les U13 avec leurs entraîneurs Guillaume et Rodolphe.



Les U15, au stade du HAC, motivés à devenir les ramasseurs de balles du jour.

Rappel des catégories évoluant au sein du club de Toutainville pour les jeunes :

U7 : 6 / 7 ans - **U9** : 8 / 9 ans - **U11** : 10 / 11 ans

U13 : 12 / 13 ans - **U15** : 14 / 15 ans.

Le 09 Juin dernier a eu lieu notre tournoi annuel et le 22 Juin, nous avons également célébré les 40 ans du club, deux manifestations dans une ambiance festive et conviviale.

Nous recherchons pour la rentrée de Septembre des jeunes (filles et garçons) de toutes les catégories. Venez nous rejoindre dans un club familial où le maître mot est de jouer en se faisant plaisir.

Vous pouvez nous contacter pour toutes informations :

✉ : tesson-philippe@bbox.fr ou

☎ : 06.37.96.51.81.



LE CLUB NAUTIQUE

Six jeunes bénévoles, lauréats du Challenge du jeune bénévole

A l'occasion du challenge départemental et régional des jeunes bénévoles, 6 jeunes du Club Nautique de Toutainville ont été reconnus pour leur remarquable engagement volontaire. Ce challenge est organisé par les Comités Régionaux et Départementaux des Médaillés de la Jeunesse et des Sports, et de l'Engagement Associatif (CR/DMJSEA). Il récompense et encourage l'investissement des jeunes dans le domaine associatif, sportif ou non, et a pour objectif de susciter ainsi les vocations. Le diplôme, de valeur nationale, décerné pour services rendus, s'adresse à des jeunes de 16 à 21 ans particulièrement méritants.

Samedi 9 mars, à l'occasion de l'Assemblée Générale du CRMJSEA, en présence de Madame Aline LOUISY-LOUIS, vice-présidente de la Région Normandie en charge de la Jeunesse et des Sports, Pauline THOMASSON, Louna ADAM et Danyl SANTALOV ont été reconnus et récompensés pour leurs activités bénévoles. Pauline, 17 ans, est engagée auprès du CNT - et du CAPA Voile - depuis plusieurs années, pour lesquels elle donne beaucoup de son temps et son énergie. Elle vient de passer ses diplômes de secouriste en équipe PSE1 et PSE2, et passera celui de Sauveteur Nautique BNSSA en mai. Louna, 18 ans, s'est engagée avec le club depuis 3 ans dans le cadre du Service National Universel (SNU), elle s'implique depuis de plus en plus dans les activités d'encadrement. Le CNT lui a confié sa communication auprès des jeunes sur Instagram. Enfin Danyl, jeune ukrainien de 18 ans, a rencontré le CNT en juin dernier. Il s'y implique depuis de manière exceptionnelle. Omniprésent, Danyl est devenu en peu de temps, un animateur incontournable du club, qui le soutient à 100%. Il vient de passer avec succès son permis bateau, offert pour ses 18 ans par les bénévoles du CNT. Et il vient de réussir l'examen d'entrée comme volontaire chez les Sapeurs-Pompiers de Pont-Audemer.

Samedi 16 mars dernier, lors de l'AG du CDMJSEA de l'Eure, c'est au tour de Carla BEAUCHEF, Léna CORNU-NAVARRO et Océane LIEVAUX-PIETRINI d'être reconnues par Monsieur le sous-préfet, Philippe FOURNIER-MONTGIEUX, pour leur engagement comme volontaires du Service National Universel (SNU) et bénévoles du CNT. En effet, à l'issue de leur Mission d'Intérêt Général du SNU réalisée au sein de l'association toutainvilaise au cours de l'été, les 3 jeunes adolescentes ont persévéré ensuite en s'investissant dans le club. Elles ont en particulier, toutes les 3, animé le stand du SNU, lors de la journée de la Défense et de la Protection Civile organisée à Pont-Audemer le 19 octobre dernier, à l'attention des collégiens et lycéens du territoire.

Jean-Marie Nédeau, président du CNT qui les présentait et les accompagnait : « nous sommes très heureux d'accueillir au CNT, ces jeunes qui s'engagent avec nous. Cela nous conforte dans notre démarche d'accueil de jeunes volontaires du Service Civique, du SNU, de jeunes stagiaires. Rien ne nous fait plus plaisir que de les voir s'engager bénévolement à nos côtés. Ces jeunes sont formidables, et nous sommes très fiers pour eux »

A la fin des cérémonies, les 6, étaient heureux et fiers, comme le soulignait Pauline : « cela fait très plaisir ! C'est une reconnaissance que je ne manquerai pas de mentionner dans mon CV et cela me donne des points supplémentaires pour mon inscription sur ParcoursSup pour m'inscrire à STAPS. ». Les 6 jeunes étaient aussi très contents d'avoir reçu une carte cadeau pour l'achat de matériels de sport.



Le championnat d'Europe de Wakeboard



Du 26 au 31 août 2024, une centaine de participants répartis sur quinze nations : un vrai succès !! Prêt de 30 bénévoles du club se sont impliqués pour ce haut niveau d'organisation et de qualité d'accueil : Un grand challenge ! Etaient présents à cette ouverture les membres de la DRAJES, la SDJS, les services sports de la région Normandie et du Département, le Président de la CCPAVR Pont-Audemer Val de Risle, Messieurs le Sénateur et Député. Ces derniers ont suivi la remise de médailles Jeunesse et Sports et Engagement de deux bénévoles du club nautique, offertes par la commune, dont l'une remise par Monsieur Bruno BLAS, Maire de la Commune.



AAPEET



L'AAPEET, Association des Amis des Parents d'Elèves de l'École de Toutainville remercie la Mairie, l'équipe enseignante, les commerçants de Toutainville et des alentours ainsi que les parents d'élèves engagés pour récolter des fonds à destination des élèves de l'école.

En septembre, un don de 4 000 € a été versé à la Coopérative Scolaire pour clôturer l'année scolaire 2023-2024. L'association a aussi participé, en juin dernier, au financement du livre-photos offert à chaque élève de son voyage scolaire sur le thème du cirque.

Comme chaque année, l'association organise diverses ventes : chocolats, saucissons et autres produits de charcuterie, calendriers, sapins et jacinthes fournis par Fleurs Deschamps, galettes de la boulangerie Savalle, biscuits, etc... Cette année, des bénévoles développent la vente régulière de crêpes et gâteaux le vendredi à la sortie des classes. L'association a distribué un goûter aux enfants et une boule de Noël personnalisée à leur prénom réalisées par Emmanuelle Hébert, nouvelle présidente de l'AAPEET. S'en est suivi le marché de Noël et sa buvette.

L'équipe a préparé assidument les dernières actions de l'année et pas des moindres : la tombola et la fête de l'école (sur le thème des jeux olympiques) du samedi 15 juin 2024 ! Merci aux précieux donateurs de dons. L'équipe de l'AAPEET s'est renforcée cette année avec l'arrivée de nouvelles bénévoles, merci à elles !



On avance ensemble pour nos enfants !

Le bureau de l'AAPEET

Projet de la Maison des Etangs



Au conseil municipal de PONT-AUDEMER du jeudi 11 juillet 2024, le Maire a annoncé l'inscription de quatre grands projets à Pont-Audemer (Eure) dans le contrat de territoire dont la « Maison des Étangs »

Troisième projet sur la table, la Maison des étangs, qui sera à la fois « un outil pédagogique à destination du public scolaire, un lieu de réunion pour les joueurs du club "Pont Au Golf" assurant les fonctions de toilettes, lieu de petite restauration et de halte vélo. Estimé à plus de 400 000 €, le projet sera financé pour 100 000 € chacun pour la Région et le Département et le club de golf participera.



ETAT CIVIL

NOUS NOUS JOIGNONS À LA JOIE DES PARENTS POUR LA NAISSANCE DE :

POUCHIN Morgan	18 Août 2023
NOËL Tyliam	10 Septembre 2023
MARTIN Rose	03 Octobre 2023
BEHAGUE Mahé	17 Octobre 2023
DESMORIEUX Esmée	18 Octobre 2023
BELLOT Charly	10 Novembre 2023
LETHUILIER Louise	24 Décembre 2023



LEBRUN Jade	13 Janvier 2024
LEBRUN Alba	13 Janvier 2024
ZUBERBÜHLER Nathan	04 Février 2024
LELIEVRE POLLET Aimée	23 Avril 2024
GUELLE DE JESUS Pablo	26 Mai 2024
MARTIN Gaston	17 Juin 2024

AVEC TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR AUX MARIÉS

DUPARC Sophie et COLLE Pascal	30.09.2023
HEMERY Sonia et DESCHAMPS Jean-Luc	25.10.2023
HAMEL Amandine et BACHELET Vincent	25.11.2023



OPSOMER Anne-Sophie et THOUROUDE Cédric	10.02.2024
BAUDEY René-Pascal et BOURDON Sylvie	01.06.2024
LECLAIR Hubert et BARBENCHON Sandra	01.06.2024
BALARD Stéphane et LALANNE Christine	01.06.2024
FROUDIERE Christophe et PERNEL Maguy	08.06.2024
SMITH Robbie et COGNARD Emilie	03.07.2024
CEUSTERMANS Mathieu et KOROSTYLEVA Natalia	27.07.2024
VOSNIER Sébastien et PERRÉE Amélie	27.07.2024

C'EST AVEC TRISTESSE QUE NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE :

AUBERT Micheline née ADAM	08.10.2023
FRILEUX née DAUFRESNE Violette	10.10.2023
FOLIE Christophe	14.10.2023
DAVID Jacky	24.10.2023
HAUDEBOURG Michel	18.11.2023
WINGEL Serge	21.11.2023
QUÉRÉ Paul	18.12.2023



DAVID née LONGUET Sandrine	02.02.2024
PLANTEGENEST née VÉLASQUEZ Céline	09.03.2024
MARE Maurice	02.04.2024
PIVAIN Christophe	01.05.2024
GLEMOT François	28.07.2024
PORET Benoît	31.07.2024
DESNOS Maurice	13.08.2024



Mairie de Toutainville

40, Rue Maurice Rabasse - 27500 TOUTAINVILLE

☎ : 02.32.41.13.05 - 📠 : 02.32.57.28.26 - 📧 : commune.toutainville@orange.fr

Ouverture : Les Lundis, Mercredis et Vendredis de 14 H 00 à 18 H 00



<https://www.toutainville.fr>



Application
Panneau
Pocket

Réalisé par la Commission Informations Communales – Août 2024

Responsable Publication : BLAS Bruno - Conception et mise en page : BOURNISIEN Martine - Photos : Commune - Impression : Taslesca

Vente et reproduction interdite - **Ne pas jeter sur la voie publique** - Diffusion Equipe Municipale